

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, mercredi 5 février 1812.

AVIS. MM. les Souscripteurs dont l'abonnement est fini au 1. er janvier 1812, sont priés de le faire renouveler pour ne pas éprouver de retards.

L'abonnement pour le Télégraphe Officiel est de 20 francs par année et de dix francs par semestre, franc de port.

Les avis, annonces et affiches, se payent trois francs en une langue, cinq francs en deux langues et six francs en trois. S'adresser à la direction du Télégraphe N. 180 à Laybach.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

CATHOLIQUES D'IRLANDE.

Dublin, 26 décembre. Il s'est tenu aujourd'hui une assemblée générale de catholiques au théâtre de Fishamble-Street, en exécution des résolutions qui avoient été prises à l'hôtel d'Arcey, le 23 du courant, après que l'assemblée générale de ce jour-là eut été dispersée par les magistrats.

L'assemblée a été présidée par lord Fingal. C'est lord French qui a fait la première motion, laquelle a été appuyée par l'honorable M. Barnwall.

Etat des banqueroutes qui ont été publiées dans la Gazette de Londres, pendant le cours de l'année 1811.

Janvier	212	Juillet	197
Février	312	Août	119
Mars	187	Septembre	177
Avril	263	Octobre	112
Mai	237	Novembre	151
Juin	140	Décembre	250

Total pour toute l'année. 2357
(Moniteur.)

AUTRICHE.

Vienne, 3 janvier. Il paroît que la Porte-Ottomane ne

VARIÉTÉS.

Il existe au village de Hausmatte, canton de Fribourg, en Suisse, une jeune fille nommée Marie Neuhaus, née le 17 septembre 1790; elle est attaquée d'une maladie extraordinaire qui a bravé jusqu'ici l'art des médecins. Dès sa 13. e année, elle a été tourmentée de maux de tête, de douleurs d'estomac et de bas-ventre: elle ne peut supporter d'autre boisson que de l'eau de fontaine, d'autres alimens que de la soupe au pain. Lorsque les douleurs deviennent trop violentes, elle éprouve du soulagement en se couchant sur le coté droit. Le teint est naturel; la physionomie agréable et sereine; un rouge pâle colore foiblement les joues; la tête est absolument chauve; les yeux sont caves et ternes; la voix est forte; les mouvemens dénotent la faiblesse, etc. La malade rendit, il y a quatre ans, qu'on lui administra les vermifuges, alors elle

presse pas les négociations avec une grande activité, et qu'elle travaille à former de nouvelles armées.

Tout est tranquille dans la Serbie, et l'on prétend qu'il y a tout au plus 10,000 insurgés sous les armes dans ce moment: ils occupent les redoutes et les places fortes sur les frontières de la Bosnie et de la Bulgarie.

Nos filatures de coton sont parvenues à un degré de perfection qui leur permet de fournir le fil nécessaire aux manufactures. (Gazette d'Angsbourg.)

Du 8 janvier. La régence de la Basse-Autriche a fait publier le 6 janvier que les billets de la banque de Vienne d'un et de deux florins ne doivent rester en circulation que jusqu'au dernier janvier 1812. A compter du premier février suivant, les billets d'amortissement seront substitués aux billets de banque et considérés comme le seul papier monnaie des états héréditaires.

PRUSSE.

Berlin, 11 janvier. On continue ici l'interrogatoire des trop-fameux incendiaires qui pendant l'automne de 1810 ont mis le feu à tant de villages en Saxe et dans la marche Electorale. On en a déjà emprisonné environ une douzaine. Il se trouve parmi ces monstres, une jeune et jolie fille (Frédérique Delitz) native de cette capitale; les crimes qu'elle a déjà avoués suffisent pour la faire condamner à la peine du feu. Depuis l'abolition de l'édit de Frédéric le Grand, il n'y a point eu de criminel qui ait été condamné à ce supplice.

ESPAGNE.

Extrait des nouvelles officielles des armées impériales en Espagne.

ARMÉE DU NORD.

Le Général de division Bonnet est maître de Asturies. Le général en Chef comte Dorsenne, après avoir visité la Navarre et la Biscaye, a reporté son quartier général à Valladolid.

vomit un lézard vivant (*lacertus*) et une salamandre d'eau noire (*salamandra aquatica*.)

Cette évacuation amena quelque soulagement, mais les douleurs ne tardèrent pas à recommencer. On lui ordonna une décoction de vingt grains de coques du Levant; les vomissemens suivirent. La malade alors sentit dans la gorge le mouvement d'un corps étranger, y porta les doigts, et en retira une écrivisse noire et vivante; peu après elle en rendit une autre, dont l'ovaire étoit fécondé. La malade éprouva du mieux, mais pour fort peu de temps. Il seroit à désirer que l'on suivit les progrès de cette étonnante maladie, et qu'on s'assurât sur-tout si le dernier animal est bien une écrivisse.

On lit dans les Affiches du 9 de ce mois une demande qui annonce dans celui qui la fait un caractère de franchise assez original. Ce demandeur est M. Xy, âgé de 46 ans, ancien capitaine de dragons, qui, réduit à une rente

Le général comte Caffarelli a complètement dispersé toute la bande commandée par Mina et Mendizabal.

ARMÉE DU MIDI.

Les troupes de l'armée du midi, après avoir repoussé les bandes de Balleysteros jusque sous les murs de Gibraltar, avoient repris leurs cantonnemens à la fin d'octobre. Balleysteros croyant pouvoir surprendre le 16.^e régiment qui en faisoit partie, s'avança dans ce dessein; mais le général Semelé marcha contre lui avec sa division; de son côté le duc de Dalmatie réunit quelques troupes pour déjouer toutes les manœuvres de l'ennemi qui a été poursuivi jusqu'au pied des fortifications de Gibraltar où il est dans une situation désespérée. Toutes les précautions sont prises sur la ligne française pour que rien n'échappe.

Des insurgés murciens ont été dispersés sur les frontières de Murcie, et il leur a été tué 150 hommes; le reste a été dispersé entièrement.

Le comte d'Elon, fait fortifier Mérida comme place de dépôt.

Les Anglais restent tranquilles dans leurs cantonnemens en Portugal.

ARMÉE DU CENTRE.

Le général Darmagnac commandant la division de Cuença a fait une expédition dans cette province pour achever de la pacifier. Après être parvenu à son but, il est rentré à Cuença avec la colonne; le résultat de son expédition a été la perte de la part de l'ennemi, de 8,000 mesures de blé, 2000 fusils, 2 pièces de canon, 600 mulets et chevaux. Il a été fait 800 prisonniers.

ARMÉE D'ARRAGON.

Le général Caffarelli est arrivé le 13 décembre à Saragose, avec sa division; quelques bandes qui restoient sur la route de Tudela, ont été dispersées à son approche.

Des événemens de la plus grande importance se passoient dans la province de Valence où les diverses troupes des insurgés étoient coupées pour empêcher les secours qu'elles vouloient porter à la ville de Valence. D'après un rapport du maréchal comte Suchet à S. A. le prince de Wagram et de Neufchatel, en date du 19 décembre, le siège de cette Ville se pousoit avec une extrême vigueur. Enfin, par un autre rapport du 12 janvier,

Le général annonce que la ville de Valence est soumise aux armées de l'Empereur, après une grande résistance et trois sorties de la part de l'ennemi auquel il avoit offert

une capitulation qui avoit été refusée; mais d'après la hardiesse des travaux du génie qui étoit parvenu à se loger dans les dernières maisons des Faubourgs et toutes les dispositions prises pour un assaut, le général en Chef Blake en craignant les suites terribles, consentit à capituler. La reddition de Valence met au pouvoir de l'Empereur, 374 bouches à feu, 180 milliers de poudre, 3 millions de cartouches, 16,131 prisonniers de ligne, suivant l'état remis par le général Chef d'état major espagnol, 1,950 malades aux hopitaux de Valence et de Valúgna, 1,800 chevaux de cavalerie et d'artillerie, 21 drapeaux, 893 officiers, 22 généraux brigadiers, 4 lieutenans généraux, 6 maréchaux de camp, une grande quantité de colonels, le général o Donnel et le général Blake. La perte en outre en officiers d'artillerie, en artilleurs et en mineurs est irréparable.

Le désarmement des milices se poursuit et sera bientôt achevé.

Suivant cette capitulation signée le 9 janvier, 2000 Français, ou alliés prisonniers qui se trouvent à Majorque, Alicante et Chartagène, rentreront à l'armée par un échange qui sera encore plus considérable.

L'armée insurgée a défilé le 9 janvier devant les aigles françaises. Le général Blake et six de ses aides-de camp sont dirigés sur Pau, et les autres prisonniers dans diverses provinces; 2,000 d'entr'eux sont conduits à Saint Philippe pour l'échange. On découvre tous les jours de nouveaux magasins d'armes et d'habits fournis par les Anglais. Les Espagnols se plaignent d'être poussés à des mesures désespérées par les Anglais et de s'en trouver ensuite abandonnés.

Les armées françaises en Espagne viennent donc d'acquérir de nouveaux titres à la gloire. S. M. l'Empereur pour les reconnoître a pris les décrets suivans:

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

Au palais des Tuileries, le 24 janvier 1812.

NAPOLÉON, Empereur etc. etc.

Voulant récompenser les services rendus par les officiers généraux, officiers et soldats de notre armée d'aragon.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Art. 1er. Des biens situés dans la province de Valence, jusqu'à la valeur d'un capital de 200,000,000, seront réunis à notre domaine extraordinaire.

de 1200 fr., a cependant trouvé le précieux secret de vivre content. „ Toujours gai, dit-il, quelquefois sensible et jamais malheureux, fatigué du célibat, et bien sûr, par la nature de ses goûts et des occupations qu'il sait se faire, de ne point ennuyer une femme qui voudroit s'UNIR à lui, il desiré trouver une personne rare, qui, mettant son bonheur à faire celui d'un autre, pourroit se résoudre à donner beaucoup pour recevoir peu; il consentiroit, au reste, à contracter séparé de biens, persuadé qu'on ne doit pas rougir de dépendre de celle qui fait un sacrifice. „ La demande se termine par cet avis aux lecteurs: Le caractère jovial du futur a été évalué plus d'une fois 20,000 fr. de rente. Voilà, il faut en convenir, un caractère d'or.

MODES.

On fait depuis peu des chapeaux, des capotes, des robes et des wits-chouras, avec différentes étoffes: reps, virginie, levantine, mérinos, velours d'un bleu vif, fort différent du gros-bleu et du bleu-de-ciel, plus éclatant que le lapis,

moins foncé que le barbeau, très peu éloigné du bleu-turc; on appelle cette nouvelle couleur bleu-à-la-Marie-Louise. La rose, le blanc, le gris et le jaune sont les autres couleurs que les modistes emploient. Point de Bigarrure; un chapeau est tout rose, tout blanc, tout bleu ou tout jaune. Presque tous les chapeaux se retroussent par-devant, et il n'est par rare de voir des retroussis larges de quatre doigts.

A V I S.

Le deux mars prochain à dix heures du matin il sera procédé, dans les bureaux de l'Administration de la Marine à Trieste, rue neuve N.^o 802 à la vente et adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'extinction des feux, du Brigantin, corsaire anglais, LE MERIUZZO, capturé le 23 Septembre 1811 par les frégates de S. M. la Flore, et la Danaë, et la corvette italienne

2.0 L'Intendant général de notre domaine extraordinaire, en fera prendre de suite possession, et les réunira aux autres biens de notre domaine extraordinaire d'Espagne.

3.0 Notre cousin le prince de Neufchatel, major général, remettra à l'Intendant général de notre domaine extraordinaire, l'état des généraux, officiers et soldats de nos armées d'Espagne et notamment de notre armée d'Arragon, qui se sont distingués, afin que nous puissions leur donner des marques de notre satisfaction et de notre munificence impériale.

4.0 Nos ministres, notre major général et l'intendant général de notre domaine extraordinaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre Secrétaire d'état.

Signé : le comte DARU.

Au palais impérial des Tuileries, le 24 janvier 1812.

NAPOLÉON, Empereur, etc. etc.

Nous avons nommé et nommons le maréchal comte Suchet, duc d'Albufera.

Il jouira des titres, prérogatives et domaines attachés audit duché, conformément aux lettres patentes qui seront rédigées en notre conseil du sceau, et scellées par notre cousin le prince archi-chancelier de l'Empire.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre Secrétaire d'état.

Signé : le comte DARU.

INTERIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS.

Mont-de-Morsan, 12 janvier.

La culture du pastel a parfaitement réussi dans le département des Landes, et des épreuves rigoureuses faites par ordre du préfet de ce département ont prouvé que l'indigo de pastel ne le cède nullement en qualité à l'indigo des Indes. Des chimistes ont soumis à des expériences

la *Carolise*, jugé de bonne prise par décision administrative du 14 novembre suivant, conduit à Trieste et ancré dans le port de l'Arsenal, où il pourra être pris connaissance tant dudit bâtiment, que de ses agrès, appareils, artillerie etc. dont l'inventaire suit.

Tous les frais de douane, adjudication, etc. seront à la charge de l'acquéreur.

INVENTAIRE.

La coque du bâtiment; du port d'environ cent tonneaux, avec toutes les ferrures de sabord, chandeliers de bastingsages et son gouvernail complet.

Le Doublage en cuivre.

Les bas-mats, mats de hune, mats de perroquet, vergues, deux pompes bronzées, le pouliage et les ferrures y adaptées.

comparatives deux échantillons, l'un de drap teint en pièce, à Alby, avec l'indigo de pastel; et l'autre, du plus beau drap bleu teint avec l'indigo des Indes.

(Jour. de l'Emp.)

Paris, 18 janvier. Un événement affreux vient de se passer dans la ville de Suczawa (dans la Bukovine). La nommée Anne Authorit, propriétaire et mère de trois enfans (une petite fille et deux petits garçons), ayant pris querelle avec quelques autres femmes, elles en vinrent aux mains et il en résulta quelques blessures. Le juge condamna la coupable à dix coups de fouet, et lui rendit la liberté après la punition. Au désespoir d'avoir subi une peine infamante, cette femme résolut d'ôter la vie à ses enfans et de se pendre ensuite. A cet effet, elle acheta trente aunes de ruban et prépara un habit pour chacun de ses enfans. Elle emmena ensuite la petite fille dans sa cuisine, prit le couteau, la tua, la lava, l'habilla et la mit sur la table. Elle revint prendre ensuite le plus jeune de ses garçons, le tua de même, le lava et le mit à côté de sa sœur. Déjà elle avoit lié les pieds et les mains de son fils aîné, âgé de sept ans, et elle se disposoit à le tuer, quand ce pauvre petit parvint à avoir les mains libres; alors, en les joignant, il conjura si tendrement sa mère de lui laisser la vie, qu'elle y consentit pour un moment. Elle le lia, le mit sur un lit, avec le projet de s'en défaire plus tard, et fit les préparatifs nécessaires pour se pendre. Mais avant d'exécuter ce dessein, elle sortit, en fermant exactement ses portes, et alla dire adieu à ses amis avant de quitter la vie. Un serrurier et un menuisier, qui avoient des soupçons, se rendirent chez cette femme, firent sauter la serrure de la porte, et découvrirent avec effroi son forfait. Anne Authorit est maintenant dans les prisons, où elle attend son jugement.

(Jour. de Paris.)

Du 19. S. M. a affecté à la route de Nice à Rome par Gènes, dans le département des Alpes maritimes, une somme de 100,000 fr. pour les travaux d'hiver.

On mande de Caen que le jeudi 9 de ce mois, sur les quatre heures du soir, un enfant de dix ans, nommé Langlois, eut le malheur de tomber à l'eau. Le sauver étoit une action très-difficile et très-périlleuse, parce que le courant étoit extrêmement rapide et qu'il étoit très-difficile d'y résister. Sans calculer le danger, le sieur Bux, témoin de ce malheur, se dépouilla de son habit seule-

Trois ancres, une de 800 liv. poids de marc, l'autre de 600 et la troisième de 200 liv.

Une cuisine en fer à l'anglaise.

Quatre canons en fer de 6 avec leurs affuts, bragues, palans et garnitures. Huit caronnades de 18 idem, idem. Un vieux canot. Un câble de 8 pouces pesant 22 quintaux. Deux câbles de 6. pouces pesant 20 quintaux. Un grelin et une aussière de 3 pouces pesant 6 quintaux. La manœuvre courante et dormante, pesant environ 50 quintaux. Vingt avirons de brick. Vingt-sept futailles de 2 Douze futailles de 1. Cinq barils. Un charnier. Cent quatre vingt seize paquets de mitraille de divers calibres. Deux cent cinquante trois boulets de 16 12 13 9 et 8 pesant environ 30 quintaux. Un canon de trois servant de lest. Deux compas de route, deux volets de chaloupe, horloge, tour de look, ligne de sonde etc. Une grand

ment, se précipite à l'eau, retire l'enfant en vie et le rend à sa famille.

(*Jour. de Paris.*)

On a tué, ces jours derniers, à Moyeuve (dépt. de la Moselle) un aigle d'une taille extraordinaire. La manière dont cet animal a été tué paroitroit digne de grossir un recueil de contes, si le fait n'étoit attesté par des témoins dignes de foi. M. G. . . chassoit quelques corbeaux. Il en aperçoit un au pied d'un arbre et lui tire un coup de fusil. Au moment où il se baisse pour le ramasser, l'aigle s'élance sur le chasseur et le saisit au corps. Celui-ci, surpris d'une semblable attaque, lutte avec son ennemi. Il conserve à peine assez de force pour se défendre, et assez de voix pour appeler du secours. Cependant plusieurs personnes accourent, et l'aigle est assommé.

(*Gazette de France.*)

Du 20 S. M. a rendu, le 17 décembre dernier, un décret en cent quarante-six articles, pour l'organisation judiciaire et l'administration de la justice dans le grand-duché de Berg.

Du 21 janvier. Par un décret impérial du 18 octobre 1811, S. M. a institué l'ordre impérial de la réunion destiné à récompenser les services rendus par tous ses sujets dans l'exercice des fonctions judiciaires ou administratives et dans la carrière des armes. Cet ordre sera composé de deux cents grands-croix, de mille commandeurs et de dix mille chevaliers. Il y aura un grand chancelier et un grand trésorier qui auront le rang de grands-croix et qui porteront la décoration de ce grade: les grands-croix porteront la croix suspendue à un large ruban bleu-ciel, attaché en baudrier de droite à gauche; ils auront aussi sur le côté de leur habit et manteau la plaque en broderie d'argent; les commandeurs porteront au col une croix pareille; mais de moindre grandeur, suspendue à un ruban bleu-de-ciel; les chevaliers porteront la croix attachée à un ruban bleu-ciel, au côté gauche de la poitrine. Les grands-croix commandeurs et chevaliers de l'ordre royal de l'union qui est éteint et supprimé, feront partie, dans leurs qualités respectives, de l'ordre impérial de la réunion; tous ceux qui ont été décorés des ordres des autres pays réunis à notre Empire et également supprimés, sont habiles à être admis dans l'ordre de la réunion: &c.

- Par trois autres décrets du même jour, S. M. a nommé M. le duc de Cadore, grand-chancelier et M. Vauder Goes

voile. Deux misaines. Un grand et petit hunier. Un grand et petit perroquet. Un grand et petit cacatoï. Un grand foc. Un second foc. Un klin foc. Un petit foc. Une pouillouse. Quatre voiles d'Etai. Une brigantine. Deux bonnettes basses. Quatre idem de hune. Trois idem de perroquet. Une idem de gui. Vingt six tromblons, quarante neuf fusils, vingt deux pistolets. Treize sabres, neuf épées, douze piques. Ustensiles de canons, comme pinces, aspects, cornes d'amorces et réfouloirs. Cinq cent livres de poudre de guerre.

Trieste, 16 janvier 1811.

Le Commissaire de Marine.

ANGEBERT.

NÉCROLOGIE.

Liste des personnes mortes à Laybach depuis le 27 jusqu'au 31 janvier 1812.

Le 27 janvier. La veuve Agnès Breyes, femme de ma-

Van Dirxland grand-trésorier de l'ordre impérial de la réunion, et accorde comme dotation, cinq cents mille francs de rente pris sur le domaine extraordinaire.

DÉCRET IMPÉRIAL.

Au palais de St. Cloud, le 22 juin 1811.

NAPOLÉON, Empereur etc. etc.

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit:

Il est créé un ministre des manufactures.

Il aura dans son département, les manufactures, les fabriques, le commerce, les subsistances, les douanes, le conseil des prises.

Il correspondra avec nos consuls chez les puissances étrangères pour les affaires du commerce.

Signé: NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre Secrétaire d'Etat.

signé: le comte DARU.

PROVINCES ILLYRIENNES.

Les villes de commerce de France ont retiré de grands avantages de l'institution des tribunaux de commerce; ils viennent d'être établis dans les Provinces Illyriennes.

- Le tribunal de commerce de Trieste a été installé le 27 janvier par M. l'Intendant.

M. Masars a été nommé Président,

M. M. Hagcnauer 1.^{er} Juge. Holstein 2.^{ème} idem. Echel 3.^{ème} idem. Minerbj 4.^{ème} idem.

M. M. Stratti - Suppléant, Scheidling idem.

M. Gaghardo, Greffier.

Le tribunal de commerce de la ville de Laybach est également en activité.

M. Domian en est le Président,

M. M. Jean Jager 1.^{er} Juge. G. Jroerentsich 2.^{ème} idem. Antoine Primitz 3.^{ème} idem. Nicolas Gasparoti 4.^{ème} idem.

M. M. Lepuschitz Suppléant, Gallé idem.

LOTÉRIE IMPÉRIALE D' ILLYRIE.

Tirage du 4 février 1812.

68 - 33 - 81 - 71 - 45

çon, âgée de 62 ans, fauxbourg S. Pierre N.º 30.

Mattha, fils de Luca Wesley, soldat, âgé de 18 semaines dans la Krakau n.º 57.

Le 28. Ursule Sargerin, âgée de 30 ans, sur la Pollana n.º 77.

Le 29. Elisabeth, fille du feu Jacques Deschmann, cabaretier, âgée de 23 ans, derrière la muraille n.º 248.

Un enfant nouveau né, fils d'Eriena Lubitsch, maître boulanger au fauxbourg S. Pierre n.º 146.

Le 30. Luca Lutertscheek, cocher, âgé de 60 ans, au marché neuf, n.º 199

Marie Tomasinka, âgée de 55 ans, dans la rue des étudiants n.º 292.

Le 31. Marie, fille de Nicolas Skallar, journalier âgée de 4 jours dans la Krakau n.º 41.